



ASSOCIATION BARRAGE

Association d'usagers et de protection d'environnement
63 Route des Bardys 87410 le Palais sur Vienne

Compte rendu Assemblée Générale du 19 mai 2015

1- Ordre du jour de l'AG :

De 20h à 22h30

- les friches à l'entrée du Palais : Solic/Total, Wattelez
- la gestion du site pollué de Valdi après la fermeture de l'usine du Palais
- l'hypothétique LGV Limoges-Poitiers ; suite à la signature de la DUP
- un nouvel incinérateur à Beaubreuil
- Débat
- vote sur les orientations de Barrage et élection du CA

22h30

- pot de l'amitié

L'assemblée générale s'est déroulée en présence d'un auditoire nombreux, attentif et intéressé. La gestion du diaporama et du timing a été assurée par Carole Salesse ; Yvan Tricart a fait le point des différents sujets qui ont marqué l'activité de l'association.

Aujourd'hui, dans le département, des problèmes environnementaux en grande partie minimisés par les administrations départementales demeurent, pouvant avoir des répercussions sur le cadre de vie, voire la santé de chacun. Au Palais, nous sommes particulièrement concernés :

- les friches à l'entrée du Palais (Solic/Total avec l'installation d'une grande surface sur le site (en concurrence directe avec les équipements commerciaux existants sur le Palais) sans dépollution réelle du terrain,
- Wattelez reconnue propriétaire des déchets caoutchouteux et sommée de dépolluer le site (dans quelles conditions?)...,
- la gestion du site pollué de Valdi après le départ de la production à Commenty dans l'Allier et son avenir (va-t-on garder ici un site industriel au milieu des habitations, alors qu'il existe des zones industrielles vides autour ? ...),
- l'hypothétique LGV Limoges-Poitiers ; suite à la DUP du projet de LGV Limoges-Poitiers signée par le 1er ministre le dernier jour possible sous la pression des porteurs du projet et malgré tous les avis négatifs (rapports parlementaires, commission Mobilité 21, Autorité Environnementale et Conseil d'Etat) qui ont dénoncé le manque de pertinence, d'opportunité et de rentabilité du projet. L'assemblée est informée qu'un recours contentieux réunissant toutes les associations et collectivités qui le désirent a été décidé dès la publication de cette DUP. Il est demandé à l'assemblée de

valider le fait que son président conformément au statut de l'association ait été en justice au nom de l'association Barrage Nature Environnement et que Barrage participe aux frais du recours et de mandater le Président pour représenter l'association comme requérante au sein des associations et collectivités associées au recours collectif, en précisant que le mémoire contentieux sera élaboré par un cabinet d'avocats de Paris spécialisé dans le droit administratif dont le choix est en cours. Mandat accordé à l'unanimité.

- Présentation du projet de l'Agglomération de Limoges de construire un nouvel incinérateur pour remplacer, au même endroit, l'incinérateur actuel arrivé en bout de course (moteurs et fours à changer). Dans le secret le plus total, l'agglomération de Limoges vient de lancer une réflexion pour un nouvel incinérateur pouvant absorber les ordures de l'agglomération, de toute la Haute-Vienne et éventuellement de la Creuse. Cette étude menée par un cabinet d'expert a été présentée au bureau de l'agglomération de Limoges en Janvier, l'objectif est d'aller vite, décision en septembre pour un projet dont la mise en route est envisagée pour 2022. Pourquoi ne pas, au préalable à tout projet de cette importance, lancer un débat public ?

Nombre d'adhérents présents à jour de leur cotisation : 40

2-Approbation du rapport moral et du bilan financier

- **Le rapport d'activité**, notamment le recours en justice contre la DUP LGV est soumis au vote : UNANIMITE.
- **Le rapport financier** de l'association présenté par notre trésorière accuse un solde positif, l'ensemble de l'activité de Barrage est assuré par des membres bénévoles : UNANIMITE
- **la proposition de maintien de la cotisation à 8 €** est acceptée à l'unanimité.
- **Le CA de Barrage est reconduit à l'unanimité**

3 Le pot de l'amitié a réuni les participants et clôturé agréablement cette AG .

Rapport financier :

ANNEE 2015				
			<u>Report au</u>	2656,02
JOUR	PIECE	NATURE DES OPERATIONS	DEPENSES	RECETTES
26/02/2015	1	Participation recours DUP	500	
04/06/2015	2	Edition journaux	319,14	
05/11/2015	3	Crédit Mutuel : assurance responsabilité civile	75,35	
07/12/2015	4	Subvention mairie Du Palais		87
29/11/2015	5	Adhésions		569
23/12/2015	6	Adhésions		40
28/12/2015	7	Frais d'AG	48,03	
		<u>TOTAL</u>	<u>942,52 €</u>	<u>696,00 €</u>
		<u>Résultat exercice 2014</u>		<u>-246,52 €</u>
		<u>Solde de trésorerie au</u>		<u>2 409,50 €</u>
		<u>08/01/2015</u>		

Rapport d'activités :

COMPTE RENDU D'ACTIVITE 2015

Janvier 15	DUP LGV
	ARS
	CA CRI
	Châteauroux (recours contre la DUP LGV)
	conférence de presse (recours contre la DUP LGV)
	rencontre juriste LNE
	CA CRI
	: CSS Incinérateur
	Villedieu (86) rencontre associations contre la LGV (Limousin-Poitou) et élus du Poitou ; choix du cabinet d'avocats pour le recours
	réunion publique LGV Peyrilhac
	rencontres avec le maire de St Priest (PPRT Primagaz)
Février 15	CA d'Urgence POLT La Souterraine 23
	CA LNE
	ARS
	: rencontre juriste de LNE (Solic Total)
	CSS incinérateur
	CA CRI (LGV, finalisation du recours judiciaire)
	AG Sources et Rivières (assoc membre LNE qu'on représente dans certaines CSS)
	assises du ferroviaire
Mars 15	dépôt du recours contre la DUP de la LGV
	conférence de presse (LGV)
	Solic Total, rencontre à la préfecture (service environnement)
Avril 15	bureau CSS Valdi (annulation CSS)
	: CA d'Urgence POLT La Souterraine 23
	ARS Ester
	CA de Barrage
	AG de LNE La Loutre
	réunion avec la DREAL annulée (Solic Total)
	CA CRI
Mai 15	réalisation et distribution du journal de Barrage
	assemblée générale de Barrage
	Solic Total, rencontre avec la DREAL
Juin 15	LGV - CA de la CRI (préparation de l'AG)
	DREAL
	: LGV - AG de la CRI
	CA d'Urgence POLT à Guéret
	participation à la réunion de la mairie du Palais sur le devenir du bois de la Garenne
Septembre 15	participation à la réunion de l'ARS à ESTER

	Conseil d'administration de Barrage (Solic/Total, Valdi...)
	participation à la réunion de l'Agglo à l'Aquapolis (SCOT, incinérateur)
	CA d'Urgence POLT
Octobre 15	CSS d'ALVEOL à Peyrat de Bellac (le SYDED fait part de l'expérience de 2 cantons qui font la collecte au poids...à suivre)
Novembre 15	CA de la CRI (LGV)
	participation à la réunion de LNE
	AG d'Urgence POLT
	CA de la CRI
Décembre 15	Conseil d'administration de Barrage (point de toutes les actions en cours + nouveau problème, la pollution de la Mazelle, courriers à l'Agglo et à la préfecture)
	CA de Urgence POLT à La Souterraine (POLT ligne d'Etat, mise en place d'un comité de pilotage le 18 décembre)
	réunion de l'ARS
	visite de la COVED à Panazol
	CSS de la COVED (fin d'exploitation en 2018?)